



## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016**

### **DU CERCLE NAUTIQUE DE PALAVAS LES FLOTS**

**Samedi 28 janvier 2017 à 17h à la maison de la Mer.**

En 2016 l'association Cercle Nautique de Palavas les Flots a regroupé 59 adhérents membres actifs (60 en 2015)

36 adhérents sont présents ou représentés pour cette assemblée générale relative à l'année 2016 (feuille d'émargement ci-joint PJ 1).

#### **Ordre du jour**

Aucun point n'ayant été inscrit à la demande de membres adhérents au CNP, l'ordre du jour proposé par le Comité directeur est le suivant

- **Rapport moral du Président**
- **Bilan des activités 2016**
- **Rapport des comptes de l'exercice 2016**
- **Programme 2017**
- **Questions diverses**
- **Election du Comité Directeur**
- **Election du Président par le Comité Directeur**

#### **Rapport moral du Président et Bilan d'activité**

Le Président remercie pour leur présence M. Christian Jeanjean, Maire de Palavas, et M. Sébastien Rives, conseiller municipal. Il excuse pour leur absence Arlette Coussy, 1<sup>ère</sup> adjointe, Michel Rozelet, adjoint municipal, Max Jeanjean, adjoint municipal, Bruno Jeanjean, maître du port et Paul-Edouard Despierres, Président de la Ligue Occitanie.

Il présente ensuite le rapport moral et le rapport d'activité ci-joint (PJ 2). Il souligne le dynamisme des équipes organisatrices des manifestations et remercie les bénévoles et les partenaires du CNP.

Le CNP enregistre 303 licenciés en 2016 (305 en 2015), le nombre moyen de bateau par régates a été de 34,5 contre 35,7 en 2015 et 37,5 en 2014. Cette légère baisse est probablement imputable au chevauchement des calendriers du CNP avec celui de la Grande Motte et Port Camargue.

14 régates ont été organisées en 2016 à Palavas ; il est à noter que 2 régates n'ont pu avoir lieu pour cause de mauvaises conditions météo.

Les bateaux et les équipages du CNP sont des régatiers dynamiques par leur forte participation à des régates organisées par d'autres Clubs en méditerranée.

En 2016 le CNP est le 1<sup>er</sup> Club de la région Occitanie, il se classe 6<sup>ième</sup> sur 759 clubs en national promotion et 15<sup>ième</sup> au championnat de France.

Le Président remercie et félicite les équipages pour ces résultats qui honorent Palavas.

En 2016, 6 soirées thématiques ont été organisées. Au vu du nombre de participants (60 à 80) et du taux de remplissage de la salle de la Maison de la Mer, ces soirées ont été un grand succès.

Les 3 entraînements avec bateaux organisés avec B. Mallaret (Voilerie Delta Voiles) et Arnaud Mante (juge arbitre national FFV) ont aussi rencontré un grand succès.

Enfin le Président souligne qu'au-delà des activités sportives le CNP est un lieu de rencontres et de convivialités comme en témoigne les accueils avant et après régates et les soirées festives organisées. Il demande aux skippers de veiller à ce que leurs équipiers les plus assidus à ces activités soient aussi membres du CNP.

A l'issue de cette présentation le rapport moral et d'activité 2016 présenté par Président est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport des comptes de l'exercice 2016**

Le Trésorier présente les comptes de l'exercice 2016 (c.f PJ 3 ci-jointe). Le résultat de l'exercice 2016 est de – 1497 € contre + 6755 € en 2015. Cette différence s'explique principalement par l'organisation en 2015 de l'Européen Surprise et la cession de l'ancien Zodiac qui avaient généré des recettes importantes.

Le Trésorier précise que les disponibilités financières du CNP qui pourraient apparaître comme importantes constituent en fait une provision dans la perspective d'un changement de la grosse vedette du CNP. Il rappelle que celle-ci a plus de 30 ans d'âge, des travaux conséquents ont dû être réalisés en 2015 et 2016. Selon le coût des prochaines pannes, le CNP risque d'être obligé de la remplacer à tout moment.

Les autres postes de dépenses et recettes ne présentent pas de différences significatives avec 2015.

A l'issue de cette présentation le rapport des comptes de l'exercice 2016 présenté par le Trésorier est approuvé à l'unanimité.

### **Programme 2017**

Le Président présente ensuite le programme d'activité du CNP proposé par le comité directeur du CNP.

*16 régates seront organisées en 2017 dont 10 régates du Challenge Nautique de Palavas (incluant la Lion's Cup)*

- Il est créé le Grand Prix de Palavas les 18 et 19 mars 2017 (régate IRC/ Osiris / surprises). Cette régata est un objectif ambitieux pour le club, elle vise à inscrire Palavas dans le championnat IRC/UNCL Méditerranée équipages 2017 et à faire venir des équipages de haut niveau qui courent dans cette catégorie. Le CNP vise la venue de 20 bateaux depuis Marseille et ses environs et la région Occitanie. Cette épreuve sera aussi ouverte aux bateaux qui courent habituellement en OSIRIS et aux Surprises. Les bateaux OSIRIS qui souhaiteraient s'essayer à l'IRC se verront offert par le CNP le certificat IRC pour cette épreuve. Une soirée des équipages sera organisée au Casino de Palavas.
- Trophée de la Baie d'Aigues-Mortes les 1<sup>er</sup> et 2 avril à Port Camargue (CNP co-organisateur)
- Création du Trophée du Phare de Palavas les 23 avril et 7-8 mai. Le challenge nautique se terminant tôt cette année, cette nouvelle formule organisée sur 3 journées donne aux équipages la possibilité de se confronter sur plusieurs épreuves.
- La Palavas-Cap d'Agde le 21 mai (régate de liaison pour l'Escalagde)
- La Surprise Party
- Organisation d'entraînements certains samedis après-midi veille de régates, premier entraînement prévu le 4 mars avec Julien Gayraud (coach série Figaro au CEM)
- Entraînement règles de course avec Arnaud Mante (à programmer)
- Organisation de journées thématiques orientées régates:
  - 2 soirées tactique-stratégie avec Bernard Mallaret
  - Météo orientée régata avec Dominic Vittet
  - Règles de course avec Arnaud Mante
- Soirées thématiques organisées par l'Amicale des Plaisanciers et autres soirées festives (repas des équipages au Casino lors du Grand Prix de Palavas)

### **Questions diverses**

M. Tahar demande s'il ne serait pas possible de regrouper les bateaux des régatiers sur le même ponton afin d'améliorer encore la convivialité du port et du club. Le Président pense que ce sera difficile compte tenu de l'organisation des pontons par taille et de l'hétérogénéité de la flotte, toutefois cette proposition est à discuter avec le port.

Prise de photos des concurrents en course : c'est possible en embarquant un photographe amateur sur le bateau mouilleur. Celui contacté par le CNP ne peut donner suite, le Président demande aux skippers de rechercher parmi leur entourage des photographes.

Ch. Breguiboul regrette qu'il n'y ait plus de régates d'entreprise organisées dans la région, il pense qu'il y a peut-être un créneau à prendre.

F. Adjadj souhaiterait que le club organise des régates plus conviviales permettant à ceux qui veulent découvrir la régate de venir et d'augmenter le nombre de participants. Il pense que les régates proposées par le CNP sont trop techniques et rebutent les débutants. Le président rappelle que le rond blanc a été mis en place pour cela et que d'ailleurs plusieurs bateaux ayant commencé avec cette formule ont rejoint les autres catégories. Il précise que ses objectifs pour le CNP sont de pousser les équipages vers le haut pour maintenir le CNP dans la tête du classement national des clubs.

### **Election du Comité Directeur**

Conformément aux statuts du CNP le comité directeur en place a terminé son mandat de 4 ans. L'assemblée générale est donc appelée à voter pour élire un nouveau comité directeur.

Statutairement le comité directeur est composé de 3 à 7 membres auxquels peuvent être adjoints des responsables d'activités

12 candidatures ont été reçues par le secrétaire du CNP dont 1 non conforme.

Les 3 nouveaux candidats sont invités par le Président à présenter leurs motivations.

**Résultats du vote à bulletin secret : Nombre de votants 36 dont 13 procurations**

|                   |           |
|-------------------|-----------|
| Adjadj Frédéric   | = 8 voix  |
| Anus Jean Maxime  | = 22 voix |
| Carayon Pierre    | = 29 voix |
| Chaize Jean Luc   | = 31 voix |
| Daniels Bénédicte | = 23 voix |
| Gayraud Philippe  | = 12 voix |
| Jeanjean Monique  | = 32 voix |
| Just Bernard      | = 32 voix |
| Massot Dominique  | = 27 voix |
| Nogues Michel     | = 15 voix |
| Rivas Paul        | = 21 voix |

**Sont élus membres du Comité Directeur du CNP :** Anus Jean Maxime, Carayon Pierre, Chaize Jean Luc, Daniels Bénédicte, Jeanjean Monique, Just Bernard, Massot Dominique.

**Election du Président par le Comité Directeur**

Les membres élus se réunissent, Pierre Carayon est élu Président du CNP pour 2017-2020.

Il informe l'assemblée générale que le comité directeur a décidé d'intégrer Paul Rivas comme responsable des habitables.

Monsieur le Maire clôture l'assemblée en félicitant les personnes élues au comité directeur et en félicitant également Michel Nogues pour tout le travail qu'il a effectué au CNP. Il signale que le port est autonome avec un budget totalement indépendant de celui de la municipalité. Les prochains travaux du port porteront sur la remise à neuf des sanitaires qui sont au niveau de la capitainerie. Il mentionne également un projet de yacht club au dessus de la capitainerie.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est levée à 19h00.